

Décret

Générale

modern

Décret n° 2026-092/PRE portant nomination des membres du Gouvernement.

n° 2026-092/PRE

Ministère
PREMIER MINISTRE

Date de publication
11 juin 2026

Numéro JO
n° 10 du 31/05/2026

Date du numéro
31 mai 2026

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT VU La Constitution du 15 Septembre 1992

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21/04/10 portant révision de la Constitution

VU La Loi Constitutionnelle n°192/AN/25/9ème L du 06/11/25 portant révision de la Constitution

VU Le Décret n°2026-091/PRE du 14 Mai 2026 portant nomination du Premier Ministre

SUR Proposition du Premier Ministre.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Le Gouvernement est composé ainsi :

1.M. Abdoulkader Kamil MohamedPremier Ministre

- 2 M. Ali Hassan BahdonMinistre de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme, chargé des Relations avec le Parlement
- 3 M. Ilyas Moussa DawalehMinistre de l'Economie, des Finances chargé de l'Industrie
- 4 M. Abdoulkader Houssein OmarMinistre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte-parole du Gouvernement
- 5 M. Hassan Omar BourhanMinistre de la Défense
- 6 M. Omar Abdi SaidMinistre de l'Intérieur
- 7 M. Isman Ibrahim RoblehMinistre du Budget
- 8 Mme. Mouna Osman AdenMinistre de la Santé

- 9 M. Moustapha Mohamed MahamoudMinistre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- 10 Dr. Nabil Mohamed AhmedMinistre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- 11 Mme. Hana Farah AssowehMinistre de la Femme et de la Famille
- 12 M. Radwan Abdillahi BahdonMinistre de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques
- 13 M. Said Nouh HassanMinistre des Infrastructures et de l'Equipement
- 14 M. Moumin Hassan BarrehMinistre des Affaires Musulmanes et des Biens Wakfs
- 15 Mme. Ouloufa Ismail AbdoMinistre des Affaires Sociales et des Solidarités
- 16 Dr. Djama Mohamed HassanMinistre de l'Energie chargé des Ressources Naturelles
- 17 M. Yonis Ali GuediMinistre du Travail chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale
- 18 M. Mohamed Ahmed AwalehMinistre de l'Environnement et du Développement Durable
- 19 Mme. Amina Abdi AdenMinistre de la Ville, de l'Urbanisme et de l'Habitat
- 20 M. Mohamed Abdoukader Moussa HelemMinistre de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications
- 21 M. Orbis Helaf OrbisMinistre du Commerce et du Tourisme
- 22 Mme. Fardoussa Moussa EguehMinistre de la Jeunesse et de la Culture
- 23 M. Omar Houssein OmarMinistre Délégué chargé de la Décentralisation
- 24 Mme. Safia Mohamed Ali GadilehMinistre Déléguée chargée de l'Economie Numérique et de l'Innovation
- 25 Mme. Mariam Hamadou AliMinistre Déléguée chargée des Investissements et du Développement du Secteur Privé
- 26 Mme. Fatouma Ali AbdallahSecrétaire d'Etat chargé des Sports

Article 2

Le présent Décret est immédiatement exécutoire avant publication au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Fait à Djibouti, le 17 Mai 2026

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH